

Cours de perfectionnement du notariat


26 et 27 MARS 2026

Centre des congrès de Québec
1000, boul. René-Lévesque Est, Québec



Jeudi 26 mars 2026

Le contenu des conférences identifiées par le symbole  sera offert à distance en direct et en webdiffusion sur le portail Cognita au cours du printemps et de l'été 2026. L'inscription aux Cours de perfectionnement du notariat n'inclut pas l'accès au contenu en webdiffusion en différé. L'accès à ce contenu nécessitera une nouvelle inscription et sera assujéti à la tarification alors en vigueur.

7 h	Accueil Café et viennoiseries au salon des exposants
	Ouverture
8 h 30	Mot de bienvenue et actualités notariales
9 h 30 	L'exécution forcée déjudiciarisée découlant de l'acte notarié en matière d'obligations monétaires (1 h) Stéphane Brunelle, notaire <p>Jusqu'à maintenant, un créancier qui désirait faire exécuter une obligation contractuelle en sa faveur devait recourir aux tribunaux en obtenant un jugement en exécution forcée. Cette procédure, longue et coûteuse, laisse souvent des séquelles financières et humaines tant chez le débiteur que chez le créancier.</p> <p>Avec l'introduction de l'article 1603.1 C.c.Q. et l'adoption du règlement y relatif, l'acte notarié en minute, grâce à ses attributs, permettra une exécution beaucoup plus rapide, économique et humaine pour toutes les parties. Dans ce contexte, le rôle du notaire sera central.</p> <p>Nous analysons donc ce nouveau mécanisme qui permettra :</p> <ol style="list-style-type: none">1- d'exécuter certaines obligations monétaires constatées dans un acte notarié en minute;2- d'éviter de devoir obtenir un jugement pour procéder à l'exécution forcée;3- de désengorger les tribunaux et réduire les coûts pour les entreprises et les citoyens.
10 h 30	Pause
11 h 	L'IA juridique au service de la profession notariale (1 h) Valentin Callipel, avocat, chargé de mission et chef de l'équipe IA LABORATOIRE DE CYBERJUSTICE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL <p>L'intelligence artificielle (IA) transforme la façon dont les notaires rédigent les actes, vérifient l'identité des clients, gèrent la preuve et organisent le fonctionnement de leur pratique. Savoir comment tirer parti de l'IA afin de renforcer la mission du notaire est devenu un enjeu stratégique majeur. De quelle manière l'IA aura-t-elle un impact sur l'ensemble de l'activité notariale, du premier contact avec le client à la publication des actes ?</p> <p>Cette conférence s'appuie sur un inventaire des outils actuels d'IA juridique au Canada, aux États-Unis et en Europe, Elle propose une cartographie claire des grandes familles d'outils pertinents pour la pratique notariale. Elle met aussi en lumière la rareté de solutions véritablement adaptées au droit civil québécois et aux petites structures, les exigences de la Loi 25 et du secret professionnel, ainsi que les enjeux de fiabilité des modèles en français.</p> <p>À partir de ce diagnostic, le conférencier propose des pistes de décision pragmatiques. Il indique les domaines dans lesquels il est déjà possible d'expérimenter prudemment l'IA générative pour la rédaction, la recherche ou la transcription.</p> <p>À l'issue de la conférence, vous disposerez d'une vision concrète de ce qui est réellement faisable à court terme par rapport à ce qui reste expérimental, et d'une première ébauche de feuille de route reliant les choix technologiques aux priorités stratégiques de la profession.</p>
12 h	Dîner

13 h 30

Ateliers au choix (1 h 30)

ATELIER 1



Contrat de services: la clé d'une relation client sans surprise

Vincent Beauregard, notaire
DBC NOTAIRES

Le contrat de services constitue un outil fondamental pour encadrer la relation professionnelle. Il protège à la fois le client et le notaire en clarifiant les obligations, les limites, les coûts et les attentes.

Cette formation présente les éléments essentiels d'un contrat efficace pour réduire les risques de malentendu, et permettre à votre clientèle de bien comprendre la nature et l'étendue de vos services. Elle revient sur l'importance d'opter pour une rédaction simple et sur l'attention particulière qui doit être portée à la qualité des explications lors de la communication des différentes clauses.

À la fin de cette formation, vous serez en mesure de rédiger et de présenter un contrat de services professionnels clair et complet.

ATELIER 2

Quand intégration rime avec collaboration!

Mariève Gagnon, notaire

GAGNON, CANTIN, LACHAPPELLE, SASSEVILLE, RIOPEL, HÉBERT, LORD, NOTAIRES
ET CONSEILLERS JURIDIQUES S.E.N.C.R.L.

L'intégration d'une relève entrepreneuriale nécessite une planification minutieuse et la collaboration entre les entrepreneurs, leur relève et divers professionnels. Le notaire peut jouer un rôle clé pour mener à bien ce transfert d'entreprise en passant d'un rôle d'exécutant à une démarche proactive : penser, planifier puis rédiger. L'écoute du client, la collecte d'informations pertinentes et la communication efficace avec les différents intervenants doivent être au cœur du dossier.

Cette formation vise à outiller les notaires pour accompagner efficacement les personnes impliquées dans un transfert d'entreprise, qu'il soit intergénérationnel ou réalisé au bénéfice d'employés. Elle s'adresse aux notaires souhaitant approfondir leurs connaissances de base en droit des affaires, ou qui n'ont pas déjà une expertise particulière dans ce domaine.

Cette formation met de l'avant la posture du notaire comme chef d'orchestre, coordonnant les divers intervenants et donnant une valeur ajoutée par une vision globale. Si ce n'est pas vous le chef d'orchestre, quelqu'un d'autre vous dira quelle musique jouer!

À la fin de cette formation, vous serez en mesure de mieux conseiller votre clientèle pour faciliter l'intégration d'une relève entrepreneuriale, en développant une approche créative dans la rédaction des actes afin de proposer des solutions adaptées et innovantes.

ATELIER 3



La convention d'indivision au cœur de l'indivision organisée: approche pratique et devoir de conseil



Amel Barkati, notaire
BÉLANGER BARKATI, NOTAIRES INC.

Et si, plutôt que d'être perçue comme un simple plan B, la copropriété indivise acquérait enfin la reconnaissance qu'elle mérite?

Cette formation met l'accent sur certaines particularités propres à l'indivision, tout en développant des réflexes pratiques permettant de répondre adéquatement aux besoins des indivisaires et de prévenir les problèmes de titres. Un survol de notions clés et de décisions jurisprudentielles illustre les clauses à éviter et les pièges rencontrés en pratique.

Le rôle du notaire comme conseiller est au cœur de l'approche proposée, afin de mieux accompagner les clients dans la rédaction de conventions adaptées à leur réalité, ou encore dans leur acquisition ou financement de droits indivis.

Jeudi 26 mars 2026 (suite)

ATELIER 4	<h2>Le traitement au décès des REER, CELI, CELIAPP et autres véhicules enregistrés</h2> <p>Martin Dupras, planificateur financier, M. Fisc. CONFOR FINANCIERS INC.</p> <p>Cette formation présente le traitement et les particularités, au moment du décès, des véhicules suivants : REER, CELI, CELIAPP, RVER, véhicules immobilisés, régimes de retraite et RRQ.</p> <p>En plus des spécificités des différents véhicules, le formateur explore les modifications récentes, les options de « transfert », les cotisations post-mortem, la continuation des remboursements RAP et REEP, la priorité au conjoint, l'immobilisation post-mortem, les prestations de décès, les rentes combinées et le traitement fiscal.</p> <p>À la fin de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les particularités à prendre en considération pour bien exercer votre devoir de conseil en ce qui concerne l'impact du décès sur ces véhicules financiers.</p>
15h	Pause
15 h 30	Ateliers au choix (1 h 30)
ATELIER 5 	<h2>Actualités juridiques et pratique notariale en copropriété divise</h2> <p>Christine Gagnon, notaire émérite GAGNON BUJOLD NOTAIRES</p> <p>Le droit de la copropriété divise évolue rapidement. Au-delà de leur rôle traditionnel dans les transactions immobilières, les notaires conseillent leur clientèle qui gravite dans le monde de la copropriété. Ils rédigent aussi de nombreux types d'actes pour les syndicats, par exemple. Ils doivent être à l'affût des nouveautés.</p> <p>Cette formation vise à faire une mise à jour sur différents sujets d'actualité pour les notaires qui agissent comme conseillers ou comme rédacteurs en copropriété. Ce tour d'horizon touche, entre autres, les modifications entrées en vigueur à l'été 2025 en copropriété divise ainsi qu'une revue sélective de jurisprudence, dans le contexte de la pratique notariale.</p>
ATELIER 6	<h2>Déjouer les clichés d'une équipe multigénérationnelle</h2> <p>Jean-François Bertholet, C.R.H.A., chargé de cours HEC Montréal BERTHOLET INC.</p> <p>La gestion des multiples générations fait partie des sujets souvent abordés dans le monde du travail. Beaucoup de choses ont été écrites sur ce thème. Mais au-delà des clichés, qu'en savons-nous vraiment ? Qu'avons-nous appris sur les meilleures pratiques d'engagement et de rétention du personnel ? Doit-on les adapter différemment selon les générations ? Comment concilier les relations entre les personnes des différentes générations ? Les résultats de recherches nous indiquent des choses parfois surprenantes ! Cette formation permet d'apprendre beaucoup de choses, mais aussi d'en désapprendre certaines !</p> <p>Cette formation aborde les mythes et réalités sur les différentes générations, ainsi que les facteurs contextuels, biais et illusions cognitives liées aux différences générationnelles. Elle met l'accent sur la communication et la construction d'une relation de confiance avec les différentes générations, avec le gestionnaire et entre les membres de l'équipe.</p>
ATELIER 7 	<h2>Union parentale: passons à l'acte!</h2> <p>Dominique Lettre, notaire émérite LETTRE & BROWN INC.</p> <p>Plongez au cœur des enjeux pratiques du régime d'union parentale avec une formation interactive et dynamique !</p> <p>À travers des cas concrets, des partages d'expériences vécues et des questions issues de la pratique, nous explorons les défis liés aux nouvelles dispositions du régime d'union parentale. Au programme : gestion d'entrevue, exclusion au patrimoine, immobilier, succession, créance et prestation compensatoire.</p> <p>Une belle occasion de vous pencher sur les impacts concrets du régime d'union parentale et de garnir votre boîte à outils professionnelle.</p>

Jeudi 26 mars 2026 (suite)

ATELIER 8

Les conséquences juridiques des clauses d'exclusion des garanties légales

Claudia Bérubé, avocate, chargée de cours à forfait

FACULTÉ DE DROIT, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Depuis la pandémie, la hausse des situations d'offres d'achat multiples et de surenchères dans le marché immobilier résidentiel a poussé de nombreux acheteurs à renoncer aux garanties légales afin d'acquiescer la propriété convoitée. Pourtant, les conséquences juridiques des clauses d'exclusion des garanties légales sont souvent mal comprises.



Qu'en est-il de la nouvelle clause d'exclusion partielle proposée par l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ)? Comment les notaires peuvent-ils adéquatement remplir leur obligation de conseil à l'égard de leurs clients? En plus de répondre à ces questions, cette formation permet aux notaires de mieux saisir les enjeux juridiques liés aux différentes clauses d'exclusion et d'adopter les meilleures pratiques professionnelles en matière de rédaction et de conseil, le tout à l'aide de cas concrets et des enseignements récents de la Cour d'appel du Québec.

17h

Cocktail en partenariat avec l'APNQ

Vendredi 27 mars 2026

Le contenu des conférences identifiées par le symbole  sera offert à distance en direct et en webdiffusion sur le portail Cognita au cours du printemps et de l'été 2026. L'inscription aux Cours de perfectionnement du notariat n'inclut pas l'accès au contenu en webdiffusion en différé. L'accès à ce contenu nécessitera une nouvelle inscription et sera assujéti à la tarification alors en vigueur.

8h	Accueil Café et viennoiseries au salon des exposants
9h	Ateliers au choix (1 h 30)
ATELIER 1 	Le droit international privé dans le quotidien des notaires : revue pratique des bons réflexes Nathalène Chapuis, notaire émérite M ^e NATHALÈNE CHAPUIS, NOTAIRE Lorena Lopez Gonzalez, notaire LORENA LOPEZ GONZALEZ, NOTAIRE <p>Que cela soit dans l'exercice général des obligations d'officier public ou spécifique dans le cadre d'un conseil juridique, l'interaction avec un acte authentique étranger, une partie domiciliée à l'étranger ou un concept de droit étranger devient quasiment inévitable. Le notaire doit alors établir une opinion juridique sur la base de l'un de ces éléments étrangers et ainsi circonscrire l'étendue de sa responsabilité. Il est donc primordial de savoir quelles démarches effectuer au préalable, auprès de qui et sur quel document fonder son opinion.</p> <p>Cette formation passe en revue les subtilités des formalités d'apostille et les questions soulevées par une domiciliation civile hors Québec, pour finir par un cas pratique en matière de règlement d'une succession internationale. Nous pourrions alors en conclure que le praticien ne peut occulter le droit international sans risquer d'engager sa responsabilité professionnelle.</p>
ATELIER 2	Entreprise cherche propriétaire François Fillion, notaire BOLDUC & FILLION, NOTAIRES INC. <p>Quelle structure d'entreprise convient le mieux dans quel contexte? Cette formation s'adresse principalement aux notaires pratiquant peu ou pas en droit de l'entreprise et qui souhaitent développer leurs réflexes en matière de conseil à l'égard des différents véhicules juridiques pouvant être utilisés par leur clientèle lors du démarrage d'une entreprise ou de l'achat d'un immeuble.</p> <p>Cette formation aborde sous un angle pratique différents aspects, dont la constitution, la gestion, la responsabilité et la rémunération des investisseurs au sein des principaux véhicules juridiques disponibles, et notamment les sociétés de personnes, telles la société en participation et la S.E.N.C.R.L. Également, le formateur effleure l'aspect fiscal des différents choix de véhicules juridiques.</p>
ATELIER 3 	Emphytéose, propriété superficière ou bail : quelle option privilégier dans un projet immobilier commercial? François Brochu, notaire, professeur titulaire FACULTÉ DE DROIT, UNIVERSITÉ LAVAL <p>En matière immobilière, comme dans beaucoup d'autres domaines, la maîtrise des règles que le Code civil met à notre disposition ne suffit pas : le notaire doit procéder à une analyse rigoureuse afin de proposer à ses clients l'acte le mieux à même de répondre à leurs besoins et d'assurer leur sécurité juridique. Dans certains cas, surtout lorsque le choix des terrains est limité, l'option idéale sera une cession en emphytéose, la création d'une propriété superficière ou encore la conclusion d'un bail commercial, avec ou sans autorisation de construire.</p> <p>À partir de cas inspirés de situations réelles, nous revisitons les principes de base de l'emphytéose, de la propriété superficière et des baux commerciaux afin d'être en mesure d'évaluer la pertinence de ces véhicules juridiques et de les adapter à différents contextes.</p>

Vendredi 27 mars 2026 (suite)

ATELIER 4

Notaire agile: Stratégies pratiques pour concilier le droit, la gestion et les changements technologiques

Marc Daigneault, notaire
MES PAPIERS LÉGAUX INC.

Entre automatisation, sécurisation des processus et émergence de l'IA, les études notariales sont amenées à repenser leur organisation. Cette transition, porteuse d'opportunités, s'accompagne aussi d'enjeux bien réels : anxiété informatique, surcharge informationnelle, difficulté à choisir ou adopter les bons outils, ou encore nécessité de repenser les modes de travail.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la formation. Elle met en lumière les bénéfices tangibles des technologies — gain de temps, simplification des opérations, réduction des erreurs — en présentant des outils pratiques adaptés à la réalité notariale. Elle invite à la collaboration pour vous permettre de déléguer efficacement les tâches techniques et administratives afin de vous concentrer sur votre véritable valeur ajoutée. Elle rappelle que la rentabilité d'une étude notariale repose sur un juste équilibre entre efficacité et efficience.

À la fin de cette formation, vous serez en mesure d'optimiser l'organisation de votre étude grâce à un usage pertinent des outils numériques.

10h30

Pause

11 h

Ateliers au choix (1 h 30)

ATELIER 5



Primauté de la fiducie en planification: anachronisme ou actualité ?

Marjorie Bergeron, avocate fiscaliste, professeure
ESG UQÀM

Emilie Dion Roy, notaire fiscaliste, planificatrice financière
DESJARDINS GESTION DE PATRIMOINE

L'avènement du Code civil du Québec de 1994 a permis un essor de l'utilisation de la fiducie entre vifs en clarifiant les règles encadrant cette entité juridique, si bien qu'au tournant des années 2000, la fiducie s'avérait un incontournable en planification, notamment dans les structures d'entreprises.

Cette formation se veut donc un retour sur la pertinence de la mise en place de fiducies entre vifs en 2026, et ce, en raison de l'évolution rapide de la législation fiscale qui remet en question l'automatisme du recours à ce véhicule juridique.

Étant d'avis que la fiducie demeure d'actualité dans plusieurs situations malgré l'encadrement accru par les dispositions fiscales, les formatrices font la mise au point sur les planifications fiscales toujours disponibles, les tenants et aboutissants de la protection d'actifs et la fiducie comme outil de protection des personnes vulnérables.

ATELIER 6

Identité de genre: clarifier les concepts, accompagner les personnes

Patrick Taillon, professeur titulaire
FACULTÉ DE DROIT, UNIVERSITÉ LAVAL

La distinction entre le sexe, entendu comme réalité biologique, et le genre, compris comme identité vécue, se trouve aujourd'hui au cœur de nombreux débats. Le Québec, qui s'est démarqué par plusieurs réformes adoptées à l'unanimité, n'échappe pas pour autant aux controverses entourant ces notions.

Or, là où le droit devrait offrir des bases solides pour favoriser la coexistence du sexe et du genre, le droit commun québécois officialise désormais un certain brouillage conceptuel. Cette formation propose donc quelques clarifications essentielles afin de mieux comprendre les enjeux liés aux transitions sociale et légale.

De plus, la formation retrace l'histoire récente des principales évolutions juridiques en matière de transidentité. Elle met également en lumière les adaptations et précautions nécessaires pour bien accompagner, en pratique, les personnes issues des minorités de genre, avec une attention particulière à la protection de leur identification et au respect de leur vie privée.

Vendredi 27 mars 2026 (suite)

ATELIER 7



Disposition d'un bien canadien imposable par un non-résident du Canada : application et défis de l'article 116 de la Loi de l'impôt sur le revenu

Annick Provencher, avocate, professeure titulaire
FACULTÉ DE DROIT, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'article 116 de la Loi de l'impôt sur le revenu vise à assurer le recouvrement de l'impôt payable par les non-résidents sur le gain en capital réalisé lors de la disposition d'un bien canadien imposable. À cette fin, il impose au vendeur non-résident de notifier les autorités fiscales de la disposition, de verser un montant correspondant à 25% du gain en capital estimé et d'obtenir un certificat de conformité. À défaut de ce certificat, l'acquéreur a la possibilité de retenir une partie du prix de vente afin de se prémunir contre une éventuelle responsabilité fiscale.

Cette formation propose une analyse des règles d'application de l'article 116 LIR. Elle examine les conditions générales d'application, en mettant l'accent sur les défis pratiques que cet article soulève.

À la fin de cette formation, vous serez en mesure de mieux conseiller vos clients quant aux enjeux juridiques propres aux obligations respectives du vendeur non-résident et de l'acquéreur d'un bien canadien imposable.

ATELIER 8

Reconnaître une fausse pièce d'identité

Romain Volery, spécialiste en renseignement criminalistique
LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE DU QUÉBEC

Note: Cette formation est la même que celle offerte à distance en direct le 29 octobre dernier.

L'un des éléments clés de la mission d'officier public du notaire est la vérification de l'identité. Non seulement le notaire doit vérifier l'identité des personnes pour qui il reçoit des fonds ou la signature d'un acte notarié, mais il doit être en mesure de s'interroger sur la validité des documents d'identité qui lui sont présentés. Cette vigilance est essentielle pour assurer la fiabilité des actes qu'il rédige et joue un rôle majeur dans la prévention des crimes financiers.

Dans le cadre de cette formation, un spécialiste du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) vous initie aux techniques de détection des permis de conduire et des cartes d'assurance maladie du Québec contrefaits. Fondé en 1914 à Montréal, le LSJML est le premier laboratoire d'expertises judiciaires en Amérique du Nord. Aujourd'hui sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique, il offre des expertises en sciences judiciaires basées sur l'innovation et les technologies de pointe dans différents domaines d'expertises scientifiques.

À la fin de cette formation, vous aurez une meilleure idée de ce qu'est un document d'identité contrefait et serez en mesure d'appliquer des techniques simples et rapides afin de vous aider à mieux les détecter.

12h30

Dîner

14h



Trop stressé.e, j'ai oublié! Comment le stress affecte la mémoire (1 h 30)

Sonia Lupien, docteure en neurosciences
Directrice du Centre d'études sur le stress humain de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal
Professeure titulaire, Département de psychiatrie, Université de Montréal

Pourquoi oublie-t-on des tas de choses lorsque nous vivons une période de stress ? Parce que le cerveau veut nous faire la vie dure ? Mais non ! C'est parce qu'il tente de nous aider à survivre !

Dans cette conférence, Sonia Lupien apprend aux participants les rudiments de la mémoire humaine, décrit brièvement la réponse de stress et démontre comment le stress peut affecter la mémoire en modifiant notre perception des événements importants à encoder en mémoire. Elle aborde les aspects suivants :

- L'attention sélective : Pertinent... Non-pertinent...
- Le fameux multitâche : Le stress est une tâche de plus à gérer
- Stress aigu et stress chronique
- Apprendre à déstresser pour augmenter notre performance

À la fin de la conférence, vous serez en mesure de reconnaître les effets du stress sur votre mémoire. C'est lorsqu'on comprend pourquoi le stress affecte la mémoire que l'on arrive à accepter ces effets et à cesser d'en avoir peur !

Cette conférence est seulement offerte en présentiel et à distance en direct. Elle ne sera pas disponible en différé.

15h30

Fin des conférences

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



Inscrivez-vous dès maintenant sur **Cognita**

Date limite d'inscription :
22 mars 2026

Aucune inscription sur place n'est acceptée.



→ **EN SALLE**

Inscrivez-vous en ligne
à la session en présence



→ **À DISTANCE EN DIRECT**


Inscrivez-vous en ligne
à la session à distance en direct

Heures de formation

Aux fins du *Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires*, 9 h 30 de formation sont accordées pour l'ensemble de la programmation.

Tarification*

Les frais d'inscription à la session en présentiel incluent les pauses et les dîners. Le porte-nom est remis au kiosque d'accueil à l'arrivée du participant.

	MEMBRE	JEUNE MEMBRE**	MAÎTRE DE STAGE***
Forfait en présentiel	580,00 \$	430,00 \$	170,00 \$
Forfait à distance en direct : Inclut uniquement les formations identifiées par le symbole 	400,00 \$	300,00 \$	Gratuit

Offre davantage de choix d'ateliers et d'activités, en plus de favoriser l'apprentissage entre pairs et le réseautage

* Cette tarification n'inclut pas l'accès au contenu des ateliers qui seront offerts ultérieurement en webdiffusion.

** Membres inscrits au tableau de l'Ordre depuis moins de 5 ans.

*** Pour vous prévaloir de ce tarif, vous devez remplir le formulaire Avantages accordés au maître de stage disponible sur le portail Cognita dans Mes ressources.

Matériel pédagogique et volume


Le matériel pédagogique (présentation PowerPoint ou autre document) de certaines formations est disponible 48 heures avant la tenue de l'événement sur le portail Cognita.

L'inscription à l'événement inclut un volume en format numérique qui contient des textes en complément de certaines formations. Il est disponible le jour de l'événement sur le portail Cognita.

Le volume regroupe les textes des auteurs suivants : Amel Barkati, Christine Gagnon, Jean-François Bertholet et Charlene Arpin, Claudia Bérubé, Nathalie Chapuis et Lorena Lopez Gonzalez, Emilie Dion Roy et Marjorie Bergeron, Patrick Taillon.


Modification de forfait : du présentiel vers la diffusion à distance en direct

Le participant inscrit à l'événement en présentiel et qui désire transférer son inscription vers le forfait à distance en direct doit transmettre sa demande par courriel à formation@cnq.org avant le **22 mars 2026**.

Seules les formations identifiées par le symbole  seront offertes à distance en direct.

Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour la différence de tarif.

Webdiffusion en différé

Le contenu des conférences identifiées par le symbole  est offert à distance en direct. Il devrait ensuite être offert en webdiffusion sur le portail Cognita au cours du printemps et de l'été 2026. L'inscription aux Cours de perfectionnement du notariat n'inclut pas l'accès au contenu en webdiffusion en différé. L'accès à ce contenu nécessitera une nouvelle inscription et sera assujéti à la tarification alors en vigueur.

Note: La conférence *Trop stressé.e, j'ai oublié!* de Mme Sonia Lupien sera offerte en présentiel et à distance en direct mais ne sera pas disponible en différée.

Politique d'annulation et de substitution

L'annulation par le participant doit se faire par courriel à formation@cnq.org.

Des frais d'annulation représentant **50 % de la tarification totale** seront facturés pour toute annulation effectuée avant le **19 mars 2026**. À compter de cette date, **100 % de la tarification totale** sera facturé. Aucune substitution de participant n'est possible.

Autorisation de captation et d'utilisation d'images

En vous inscrivant à l'événement en présentiel, vous consentez à être photographié(e) et autorisez la Chambre des notaires à utiliser votre image, sans compensation, à des fins de communication, de promotion ou d'archives (publications, site web, réseaux sociaux, etc.).

Si vous n'autorisez pas l'utilisation de votre image, captée lors de l'événement, vous devrez le mentionner au kiosque d'inscription à votre arrivée.

CHOIX D'ATELIERS EN BREF

Avant de vous inscrire, prenez soin de lire la description des ateliers dans les pages précédentes.

Le contenu des conférences identifiées par le symbole  sera offert à distance en direct et en webdiffusion sur le portail Cognita au cours du printemps et de l'été 2026. L'inscription aux Cours de perfectionnement du notariat n'inclut pas l'accès au contenu en webdiffusion en différé. L'accès à ce contenu nécessitera une nouvelle inscription et sera assujéti à la tarification alors en vigueur.

Cours de perfectionnement du notariat 2026

JEUDI 26 MARS / 2 CHOIX	VENDREDI 27 MARS / 2 CHOIX
Bloc 1: 13h30 à 15h	Bloc 1: 9h à 10h30
ATELIER 1 Le contrat de services professionnels 	ATELIER 1 Le droit international privé dans le quotidien des notaires 
ATELIER 2 L'intégration entrepreneuriale	ATELIER 2 Entreprise cherche propriétaire
ATELIER 3 La convention d'indivision 	ATELIER 3 Emphytéose, propriété superficielle ou bail ? 
ATELIER 4 Le traitement au décès des REER et autres véhicules enregistrés	ATELIER 4 Notaire agile face aux changements technologiques
Bloc 2: 15h30 à 17h	Bloc 2: 11h à 12h30
ATELIER 5 Actualités en copropriété divisée 	ATELIER 5 La fiducie entre vifs en planification 
ATELIER 6 Déjouer les clichés d'une équipe multigénérationnelle	ATELIER 6 L'identité de genre
ATELIER 7 Union parentale : passons à l'acte! 	ATELIER 7 Disposition par un non-résident: défis de l'article 116 L.I.R. 
ATELIER 8 Les clauses d'exclusion des garanties légales	ATELIER 8 Reconnaître une fausse pièce d'identité

Renseignements additionnels

Direction inspection et formation
Service de la formation continue

✉ Courriel : formation@cnq.org

☎ Téléphone : 514 879-1793
ou 1 800 263-1793, poste *5046